

Réf : CNIG 2023-045

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DÉPLOIEMENT DE LA BAN

Liste des participants

Nom	Fonction
Bertrand MONTHUBERT	président du CNIG
Frédérique WILLIAMS	BAN – IGN
Yann DONNART	BAN – IGN
Ariane ROSE	BAN - ANCT
Olivier DELTEIL	BAN - DINUM
Patrick SILLARD	INSEE
Marina FAGES	DGFIP
Pierre-Alban BONIN	FNCCR
Jean-Marie SEITE	CNIG président du pôle de coordination avec les territoires
Pierre LAULIER	CNIG secrétaire général

Pièce jointes :

- Présentations faites en séance disponibles sur <https://cnig.gouv.fr/comite-de-dploiement-de-la-base-adresse-nationale-a25933.html>

Décret BAN

Le décret n° 2023-767 du 11 août 2023 relatif à la mise à disposition par les communes des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons et autres constructions a été publié au JORF.

Un projet d'arrêté tel que prévu par le décret est en cours de rédaction par l'ANCT, la DGFIP propose de participer à sa relecture.

Avancement du déploiement

Le déploiement BAL se poursuit et les actions s'intensifient, avec notamment la mise en place de nombreux webinaires.

Plus de 14300 BAL sont publiées dont 55% sont certifiées pour un objectif d'environ 26 millions d'adresses certifiées.

La carte d'avancement est disponible ici : <https://adresse.data.gouv.fr/deploiement-bal>

L'équipe de l'Adresse Lab s'est renforcée avec l'arrivée depuis Mai de Yann Donnart chargé du déploiement de la BAN. Une base recensant les différents utilisateurs et types d'usage de la BAN est constituée, un outil est à l'étude pour en permettre une meilleure valorisation des usages. Une première version d'une page présentant les cas d'usages est visible ici :

<https://adresse.data.gouv.fr/donnees-nationales/usages>

Un outil de comptage des visites et des téléchargements de données a également été mis en place permettant de suivre l'évolution de de l'audience du site adresse.data.gouv.fr (page stats en construction).

Point sur le GT standard adresse

7 ateliers du GT Adresse ont eu lieu et une version v0.1 du standard en a été sortie, celle-ci sera consolidée à l'occasion d'un 8^{ème} atelier avant une mise en consultation.

Les discussions portent sur les questions de modèle de données (préciser le comportement sur les types de position, les suffixes) et sur des questions de contenu (harmonisation de l'écriture des noms de voies, utilisation des majuscules, ...). Sur ce dernier point les guides produits par la commission nationale de toponymie (CNT) sont utilisés et référencés. La CNT pourra être saisie si des questions particulières apparaissent.

Le calendrier prévisionnel prévoit la production d'une version mise en consultation à partir de la commission des standards de décembre.

Une version 1.4 du format BAL a été publiée par l'AITF prenant en compte l'intégration des identifiants.

Schéma

Une représentation schématique des dépendances entre les référentiels a été mise en place. Le schéma fonctionnel présenté apporte une vision claire des flux de données entre la BAN et les bases de la DGFIP et de l'INSEE.

Le référentiel des voies en cours de constitution a vocation à s'appuyer sur la BAN pour la dénomination des voies.

Une version exportable de ce schéma est à prévoir pour illustrer auprès du public les interactions de la BAN avec les systèmes métiers permettant la mise en pratique du « dites-le-nous-une-fois ».

Communes fusionnées

Constat : La fusion de communes, qui a fait passer en quelques années le nombre de communes de 36000 à 35000, entraîne de vraies difficultés pour le déploiement de l'adresse en particulier lorsqu'il s'agit de fusionner de nombreuses communes en une seule.

Un exemple est donné dans le Maine-et-Loire où une commune résultant de la fusion de 10 communes se retrouve pour 1500 voies avec 217 voies en homonymie.

Parfois, des communes issues d'une première fusion, se fusionnent à nouveau dans des ensembles plus grands, entraînant des changements d'adresse à répétition pour les habitants.

Pour l'habitant, et les utilisateurs de l'adresse, il est important d'avoir une certaine stabilité de l'adresse, c'est « un identifiant stable » de la propriété. Le maintien de plusieurs voies ayant la même dénomination au sein de la commune fusionnée est source d'ambiguïté.

Il serait intéressant de procéder à un état des lieux du contexte des fusions de communes. Il semble qu'actuellement les fusions sont moins nombreuses, mais on ne peut écarter le scénario d'une nouvelle vague importante de fusions. Il faut donc travailler à prévoir des scénarios pour traiter les impacts en termes d'adresse.

Il est proposé que ce sujet soit présenté et discuté dans le cadre du pôle de coordination avec les territoires du CNIG. Une analyse du contexte et un état des lieux est nécessaire pour considérer les différentes options qui s'ouvrent et leurs conséquences. L'AMF a une personne dédiée au suivi des communes nouvelles, il pourra être utile de l'associer à ces travaux.

Toponymie

Pierre Jaillard, président de la commission nationale de toponymie est régulièrement sollicité par les communes pour les aider à la dénomination des voies. Il se propose de participer à la production de webinaires ou de vidéos à destination des communes. L'ANCT peut faire la liste des questions qui reviennent fréquemment concernant la toponymie. Parmi elles, les questions des langues régionales sont assez fréquentes. Des contacts seront pris entre l'ANCT et Pierre Jaillard pour définir le format et le contenu d'une intervention à ce sujet.

Projet de standard AFNOR de l'adresse

Des participants du Groupe La Poste au GT adresse ont signalé le projet de renouvellement de la norme AFNOR sur l'adresse. Il conviendra de prendre contact avec La Poste et l'AFNOR à ce sujet afin de bien en comprendre l'articulation avec le standard adresse en cours de définition au CNIG. Dans cette période de déploiement de l'adressage auprès des communes, Il est important de ne pas ajouter de confusion sur les démarches nationales.

Conclusions

- ⇒ Lancement de l'appel à commentaire du standard adresse fin novembre début décembre, avec une validation par la commission des standards visée pour le 14 décembre.
- ⇒ Le sujet adresses des communes fusionnées fera l'objet d'une réflexion spécifique au sein du pôle de coordination avec les territoires du CNIG.
- ⇒ Des séquences présentant des recommandations aux communes concernant la toponymie seront organisées avec la commission nationale de toponymie du CNIG.

Prochaine réunion

- ⇒ **La prochaine réunion du comité de déploiement se tiendra le mardi 27 novembre 2023 de 16h00 à 17h30**